

> TRAVAUX / ACHATS

Petit tour d'horizon, en bref, des travaux ou investissements de la fin d'année 2016.

SÉCURITÉ

> des écoliers

A la suite des attentats de 2015, M. le Sous-Préfet a demandé à toutes les communes de renforcer la sécurité devant les écoles. En concertation avec la gendarmerie, la municipalité a défini les mesures à prendre : interdiction de stationner devant les écoles, installation de visiophones, surélévation des clôtures et des portails, film occultant sur les fenêtres. L'estimation de l'aménagement s'élève à 33 000€.

> des habitants

Toutes les autorisations étant obtenues auprès de diverses instances (CNIL, Préfecture et Ministère), les 16 caméras vont être installées et mises en route pour le 15 décembre 2016. Le coût total de cette opération est de 83 600 €.

> des usagers de la route

Pour sécuriser la RD 910, la commune a transformé les « carrés-points » en ronds-points avec une couleur centrale pour une meilleure visibilité. Le Sous-Préfet demande à ce que le Maire et l'architecte des Bâtiments de France se rencontrent pour examiner l'ensemble de la RD 910.



> des campeurs et promeneurs

Pour mieux contrôler l'entrée du parc Robert Guignard et réduire les désagréments rencontrés cet été, l'accès au parking se fera par un portique, les places de stationnement seront réaménagées et une clôture en balustrade ainsi qu'une barrière automatique avec code seront implantées pour l'entrée des campeurs. Le tout coûtera 29 000 €.

POUR LES ÉCOLIERS



A l'école Voltaire, la commune a investi 12 000 € pour l'achat de 30 chaises et tables, 11 ordinateurs et diverses fournitures. Ce montant ne tient pas compte du coût de la rénovation de l'école. Celle-ci sera d'ailleurs inaugurée début 2017. La municipalité y invite tous les habitants !

A l'école Charles Perrault, la commune a investi 7 027 € pour l'installation de 8 ordinateurs, d'un fax, d'un téléphone, de rideaux et d'une borne informatique.

POUR LES SPORTIFS

Après 10 ans d'attente, les 1 500 licenciés des différents clubs sainte-mauriens mais aussi les sportifs de la communauté de communes vont enfin disposer d'un outil digne de notre territoire. Le complexe sportif communautaire sera mis à disposition en janvier 2017.



Au parc Robert Guignard, le parcours de santé a été rénové pour 1 382€ et de nouveaux obstacles sont à tester.

Au stade Marc Desaché, 2 projecteurs ont été installés sur les courts de tennis pour une valeur de 23 000 €.



RESTAURATION DU PATRIMOINE

A la Chapelle des Vierges, les travaux de restauration du clocher, de la nef et de l'abside ont débuté fin septembre pour une durée estimative de 4 mois et pour un montant de 76 123 €.



Plus accessibles, plus hygiéniques et plus confortables !

Malgré leur côté « historique », les toilettes publiques de la rue du 11 Novembre ont été remplacées par des sanitaires plus contemporaines pour un montant de 30 000 €.

> COMMERCES / SERVICES

Trois nouvelles activités à votre service.

C'est début novembre qu'Emelyne Auffret, diététicienne, s'est installée à Sainte-Maure.

Pour bénéficier de son expertise et de ses conseils, les consultations se font sur rendez-vous.

Le bureau est situé face à ceux des deux orthophonistes récemment installés (Maison Hulot).

A travers ces actions, la mairie de Sainte-Maure-de-Touraine souhaite apporter un service supplémentaire aux habitants de la commune tout en facilitant l'installation des jeunes praticiens.



A compter du 2 décembre 2016, l'institut de beauté « Mary Cohr » ouvrira ses portes.

Arrivée de Veigné où elle tient déjà un autre institut, Mme Méchineau proposera diverses prestations : épilations, soins du visage, soins du corps, ongles, maquillage. L'institut sera ouvert du mardi au samedi.

Centre commercial Les Marchaux - 02 47 27 18 62
www.institut-saintemauredetouraine.marycohr.com



Depuis peu, M. et Mme Amiot proposent des chambres d'hôtes dans « La maison Aquarelle », en plein centre historique de la ville. Trois chambres avec salle de bain offrent un confort optimal dans un cadre agréable. A tester !
7 rue Albert Masson – 06 76 39 19 68



Et dans quelques mois...

11 rue du Dr Patry

Installation d'un kinésithérapeute

En raison de la surface de 100 m² que la future maison pluridisciplinaire de santé communautaire ne pourra lui proposer, un kinésithérapeute va s'installer dans une ancienne épicerie située au n°11 de la rue du Dr Patry qui devra d'abord être réhabilitée pour un total de 40 000 €. La commune percevra ensuite un loyer mensuel de 500 €.

Ce bâtiment fait partie d'un ensemble immobilier acquis par l'ancienne municipalité en 2007 pour un montant de 279 345 €. Celui-ci comprenait également un bâtiment à usage de café-hôtel-restaurant (Le Veau d'Or).

A la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale en 2014, un état des lieux a été réalisé dans le but de donner aux bâtiments une nouvelle vie. A la grande surprise de

tous, aucune transformation n'était envisageable en raison de la détérioration des locaux. Seule une démolition d'un montant équivalent à l'achat - aux frais de la commune - est aujourd'hui envisageable. Quel gâchis financier pour les contribuables de Sainte-Maure ! Merci pour l'héritage.



> EN BREF

A votre service !

La mairie sera exceptionnellement ouverte samedi 31 décembre de 10h à 12h pour permettre aux nouveaux habitants, aux jeunes majeurs et aux personnes ayant changé d'état-civil ou d'adresse de s'inscrire sur les listes électorales et ainsi pouvoir voter en 2017.

Le Carrosse du Marché : un bus qui tisse des liens



Le Centre Communal d'Action Sociale a validé la continuité du Carrosse jusqu'à la fin de l'année 2016. Dans l'avenir, le souhait de l'équipe municipale est de pérenniser ce dispositif dont la mission est de conduire gratuitement les Sainte-Mauriens les plus isolés vers le marché, le vendredi matin ; car si le Carrosse rompt l'isolement et tisse des liens, il renforce également le commerce de proximité.

Bienvenue au nouveau curé

Le Père Jean-Marie Tokpanou est le nouveau prêtre de la paroisse Sainte-Maure / Saint-Epain qui regroupe sept clochers.

A l'occasion de son emménagement, la municipalité a fait réaliser des travaux dans le presbytère d'un montant de 7 600€.



Gestion vigilante des deniers publics

Afin de réaliser des économies, Monsieur le Maire a demandé un appel d'offres concernant les assurances de la ville, celles-ci n'ayant pas été revues depuis de nombreuses années. Bonne pioche puisqu'en 2017, la commune économisera 34 173 € avec une couverture améliorée !

Du mouvement au sein du Conseil municipal

Pour des raisons personnelles ou professionnelles, le conseil municipal a vu, au fil des mois, ses membres changer.

• Liste « Autrement pour Sainte-Maure » (chef de file : Christian Barillet)

Démissions : Philippe Terrassin, Monique Piolot, Philippe Galland, Patricia Gilliotte, Francine Durand.

Refus de siéger : Olivier Drouin, Claude Raboin, Béatrice Thomas, Michel Dubois, Christiane Jude, Bernard Georget, Anne-Mary Dabe, Monique Laurencin.

• Liste « Tous ensemble pour Sainte-Maure de Touraine » (chef de file : Michel Champigny)

Démission : Nathalie Charles -Maingault.

Chaque mois, retrouvez le compte-rendu du conseil municipal sur le site Internet de la ville :

www.sainte-maure-de-touraine.fr

> COMMUNICATION

Nouveau souffle pour la communication

La communication de la ville prend actuellement un nouveau visage : riche en couleurs, plus dynamique, elle privilégie la dimension pédagogique et la proximité. En 2017, la ville sera présente sur les réseaux sociaux. En attendant, elle modernise les outils existants. Grâce à une convention établie avec une société de communication au service des collectivités, certaines publications deviennent même gratuites pour la ville !

Agenda 2017 : gratuit, financé par la publicité

L'agenda 2017 aura un format de poche composé d'un chéquier malin donnant droit à des réductions chez certains commerçants. Vous y trouverez les coordonnées des services utiles, des associations et le calendrier des manifestations communales et associatives. Retrouvez-le dans votre boîte à lettres fin décembre.

Magazine communal VivaCité : gratuit, financé par la publicité (économie : 4 000 €)

En 2017, le VivaCité gardera son image dynamique pour présenter aux citoyens le travail effectué par l'équipe municipale et le personnel communal, ainsi que les activités des associations.

Toilettage du site Internet : 7000 €

Le site Internet adopte un visuel aux couleurs gaies et vivantes et développe une ergonomie « adaptative » c'est-à-dire que l'affichage se module selon l'appareil utilisé : ordinateur, smartphone, tablette ou TV connectée. Cette présentation différente, plus attractive et interactive, sera en adéquation avec l'évolution de notre ville.

Panneaux d'affichage

Pour proposer à toutes les associations de promouvoir leurs événements sur le réseau de panneaux d'affichage, les affiches de cinéma ont désormais 2 espaces dédiés : devant l'espace Trianon et sur la place Leclerc, face au photographe. Que les cinéphiles se rassurent, la programmation est toujours disponible en mairie, sur le site de la commune ainsi que chaque semaine sur leur boîte de messagerie. Depuis 2014, la municipalité a investi 45 000€ dans l'amélioration de la salle de cinéma. Lors de son intervention, pour les 10 ans du cinéma, Jean-Pierre Andréani, adjoint à la Culture, a rappelé que la commune est le 1^{er} partenaire de Ciné-Off.

Droit d'expression des groupes politiques

(article L-2121-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Association Autrement pour Sainte Maure

Chaque semaine suivez, sur notre site Internet <http://www.autrementpoursaintemaure2020.org>, les commentaires de notre association sur la vie du territoire et les interventions du groupe d'opposition municipale « Sainte Maure 2020 ».



Directeur de publication : Michel Champigny, rédacteur en chef : Claire Vachedor, conception, rédaction : services municipaux, IPNS.

Flash info



N°11 - DÉCEMBRE 2016

Le CityBus, un transport pour tous

Le 14 novembre dernier, le CityBus est entré en service et propose depuis de transporter les habitants là où ils le souhaitent dans Sainte-Maure-de-Touraine : au supermarché, dans le centre-ville, chez le médecin... Ce minibus accessible aux personnes à mobilité réduite garantit aux utilisateurs une certaine autonomie tout au long de la semaine.

Pour pouvoir l'utiliser, il suffit de réserver son trajet

auprès de la mairie 2 jours à l'avance...

- déplacement le lundi > réservation le jeudi
 - déplacement le mardi > réservation le vendredi
 - déplacement le mercredi > réservation le lundi
 - déplacement le jeudi > réservation le mardi
 - déplacement le vendredi > réservation le mercredi
- ... puis de payer 1 € au chauffeur à la montée dans le CityBus.

Ce service répond à la fois à une demande sociale et économique.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour réserver votre trajet, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 47 65 40 12. Demandez le service CCAS.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre 2016, le CityBus sera gratuit !

Afin de faciliter l'accès au marché de Noël, le CityBus

sera exceptionnellement de service le week-end, uniquement l'après-midi. Il effectuera le même circuit que le Carrosse du Marché, c'est à dire qu'il faudra se présenter à un arrêt (pas de réservation, ni de prise à domicile) et sera gratuit !

Quatre tours seront réalisés au départ de la station du marché, rue du 8 Mai 1945 :

- à 14h
- à 16h
- à 15h
- à 17h.

Michel CHAMPIGNY



Merci aux annonceurs qui ont financé le véhicule : entreprise Caillault, Mesnard Opticiens, La Fromagerie d'Angel, Travaux publics Lorillou, Thierry Durand, Royal Bike Shop, garage Alix Blain, Intermarché, Bricomarché, institut Vénus, Terre y Fruits, boulangerie Deslandes, la Reine de Sainte-Maure, EcoGEM, GSM Immobilier, SMCTA, Le Cheval Blanc, Jahan paysages, ambulances Champigny, Info Touraine, Etienne Faugeras, Van Delft TP, Starbox, Epicerie franco-portugaise, ECEPH, Philippe Gervais, FB2M, CMVS, Net plus, Christophe Pichard, Varvoux TPF



Au marché de Noël...

- vous trouverez des cadeaux, de la déco, des volailles, du fromage, du chocolat, du pain d'épices...
- vous mangerez des crêpes, des chichis, des spécialités portugaises, de la tartiflette...
- vous rencontrerez des artisans d'art, des producteurs, locaux, le Père Noël, des commerçants, des amis
- vous pourrez boire avec modération du vin chaud et de la bière de Noël préparés par des associations.

- les enfants feront gratuitement* des tours de poney, des sauts dans des structures gonflables
- vous pourrez gagner un panier garni, des tickets de manège
- et vous ferez d'autres découvertes !

Autant de raisons de venir sur la place du Maréchal Leclerc pour savourer un moment festif et familial !

* Les jeux pour enfants sont financés par la commune. Coût total de l'évènement : 3 000 €